



Réseau des AMAP de Centre Val de Loire

DÉCLARATION

Considérant la nouvelle réglementation grippe aviaire imposée en France sur l'ensemble du territoire métropolitain, qui impose aux éleveurs de renoncer à leur mode d'élevage en plein air, ou cesser leur activité sous la menace des sanctions. Environ 30% des éleveurs vont être acculés à la cessation très prochainement.

Considérant la mobilisation conjointe de : la Confédération paysanne, le Modéf, Agir pour l'environnement, Sauve qui poule, l'Anafic, Miramap, Bio Consom'acteurs et la FNAB

qui viennent de déposer un recours devant le Conseil d'État,

Nous amapien.nes et paysan.nes, réunis ce samedi 20 novembre 2021 aux Montils (41), pour créer notre réseau régional des AMAP de Centre Val de Loire, nous déclarons pleinement solidaires de nos éleveurs et éleveuses de volailles qui résistent pour conserver leurs élevages plein-air.